

Rugby/Championnat à XV

Soof est deuxième grâce aux Margouillats

S.A.M.
Libreville/Gabon

EN déplacement, samedi, à Port-Gentil, l'équipe de Soof a vaincu celle des Margouillats, au stade Roger Butin sur le score de 56 à 9. Cette victoire permet aux Soofistes de s'emparer provisoirement de la seconde place du podium avec désormais 10 points, au terme de la 8e levée. Juste derrière le leader, RCL (14 unités au compteur). « Nos joueurs ont simplement respecté les consignes. Nous savions que pour affronter une solide formation, nous devons

être encore plus solides. Et il faut dire que notre expérience nous a également servi. Tout ceci nous permet de faire un bond au classement », a indiqué hier Stanis Nembot, entraîneur du Soof. Si les hommes de Nembot reviennent de Port-Gentil en chantant, cette nouvelle déroute plonge plutôt les Margouillats dans le doute. Certes, ce n'est que leur deuxième match depuis le début du championnat (la confrontation contre le RCL avait été reporté lors de la 5e journée), mais il indique que les Insulaires ne sont pas encore au point. Notamment sur le plan défensif. Car ils ont complètement explosé, ter-



Photo : J.F. Maroia

Stanis Nembot, entraîneur de Soof, a apprécié la victoire de ses poulains sur les Margouillats.

minant avec 47 points de moins que leur adversaire. Pour le Soof, la donne est donc différente. Ils enregistrent une seconde victoire après celle de la 2e levée face à Erco (18-16). Ce qui les conduit à la deuxième position, délogeant ainsi Vautours XV qui se retrouve troisième avec sept points. Les Soofistes sont désormais à quatre unités du Rugby club Libreville. Avec un RCL (1er) et un Soof juste derrière lui, on n'est pas loin de retrouver la configuration du début de saison. En effet, au terme des deux premières journées de championnat (disputées les 13 et 20 octobre derniers), le Rugby club Libreville (RCL) et Soof s'étaient emparés respectivement

des première et deuxième positions du classement 2018-2019. Les retrouver aux mêmes positions, des jours plus tard, semblent être un avertissement lancé aux autres concurrents : ils ne veulent pas faire moins que la saison passée. En effet, au cours de l'intervalle 2017-2018, ces cadors du championnat s'étaient partagés les trophées disponibles. Les Gorilles avaient dominé le championnat et les Soofistes s'étaient emparé, le 23 juin dernier, du tournoi Jean-Pierre Juilla pour la seconde année consécutive.

Lucarne

Anticipation

DANIEL Cousin s'est-il projeté beaucoup trop tôt vers le crucial Burundi-Gabon du 22 mars 2019 ? La découverte de l'entretien qu'il a accordé voilà une dizaine de jours à notre journal ("L'Union" des 8 et 9 décembre) a pu faire penser cela. Mais à la lecture du contenu de cette interview, il faut bien convenir qu'il n'est jamais trop tôt pour préparer un tel rendez-vous, dont chacun mesure parfaitement l'importance : à Bujumbura dans quatre mois, ce sera ça passe ou ça casse.

Or, pour le nouveau sélectionneur national, ça doit passer. Lui-même (mais avait-il vraiment le choix, vu que ceux qui lui ont confié cette responsabilité-là ont fixé le même objectif) a mis la barre très haut en se donnant pour ambition d'aller chercher la qualification pour la Can-2019, alors que l'état de déconfiture dans lequel se trouve notre sélection nationale aurait pu inciter à la prudence.

A cet égard, après le double succès – qu'il faut bien, avec le recul, considérer comme en trompe-l'œil – aux dépens du Soudan du Sud, battu au demeurant plus largement chez lui par nos deux autres adversaires du groupe C de ces éliminatoires de la Can (3-0 par le Mali et 5-2 par le Burundi) que ne l'ont fait les Panthères du Gabon (1-0, franchement au forceps), le revers (0-1) le mois dernier devant les Aigles du Mali a constitué une belle piqûre de rappel. Qu'importe qu'il ait, ce jour-là, manqué du monde dans les rangs des Panthères – en face il y avait aussi pas mal de forfaits, et peut-être même davantage), le chantier est immense.

Afficher, dans ces conditions, un vrai sens de l'anticipation paraît être l'attitude la plus appropriée. D'autant que, ainsi qu'il l'a détaillé lui-même, l'ancien avant-centre et capitaine des Panthères devenu sélectionneur national voudrait se rendre auprès de ses joueurs, s'entretenir avec eux, échanger avec leurs entraîneurs et, même, voir comment ils se comportent sur le pré. Autrement dit, ne plus se contenter des bribes d'informations qu'on peut recueillir à travers d'autres canaux, ni de ce travers consistant à convoquer quasi invariablement les mêmes sans tenir compte de leur état de forme.

Aujourd'hui, peu de nos joueurs (il y en a quatre-vingt à tout casser) bénéficient de l'exposition médiatique nécessaire à une convocation en sélection les yeux fermés. Ce sont de toute façon aussi nos meilleurs éléments (Aubameyang, Lemina, Ecuélé Manga, Bouanga et Palun). La Premier League, La Ligue 1 et la Jupiler League sont régulièrement diffusées sur les chaînes à péage et, semaine après semaine, chacun peut juger de leurs performances.

Mais tous les autres ? Ceux qu'on est parfois surpris de voir toujours appelés ? Ceux dont la carrière part en vrille, de la première à la troisième division, dans des championnats pourtant périphériques ? Aller voir où ils en sont permettrait de trancher en toute connaissance de cause et, pourquoi pas, d'en finir avec cette sorte d'allocation d'une prime à la médiocrité.

Au fond, aurait-il été inutile que Cousin soit du déplacement de l'AO CMS à Casablanca ? Histoire de voir comment se comportent de potentiels internationaux dans un match de niveau largement supérieur à notre championnat qui, d'ailleurs, ne se joue pas. Est-ce un hasard ces sélectionneurs qu'on aperçoit dans des tribunes lors de grandes affiches ? C'est la preuve, définitivement, que les rendez-vous se préparent longtemps à l'avance et avec minutie.

M. A.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DU CENTRE SECTORIEL DE FORMATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AM/CS/21-2018/UCP-PRODECE du 17/12/2018

- La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
- Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite les services d'un **directeur du centre sectoriel de formation en bâtiment et travaux publics (BTP)**.
- Le Directeur du centre de formation en nouvelles technologies de l'information et de la communication aura pour mission de mettre en œuvre les actions de formation confiées au centre et de veiller à son bon fonctionnement et à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés dans son contrat programme. Il assurera des fonctions d'administration, de conseil et de contrôle.
- Le PRODECE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services. Ces informations doivent être fournies au moyen d'un dossier comprenant :
 - Une lettre de motivation manuscrite ;
 - Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention des références professionnelles en rapport avec la mission sus-indiquée ;
 - Une copie du ou des diplôme(s) légalisés ;
 - Les attestations certifiées pour les déclarations figurant dans le CV.
- Les critères de sélection sont :
 - Etre de nationalité Gabonaise ;
- Avoir un diplôme supérieur en sciences de l'éducation ou en gestion d'établissement, en enseignement, en gestion de Ressources humaines, en management, de niveau BAC+5 minimum ou tout autre diplôme d'ingénieur spécialisé en bâtiment et travaux publics (BTP) de niveau équivalent ;
- Avoir une expérience de travail d'au moins dix (10) ans en matière de supervision ou gestion des établissements similaires dans le domaine de la formation (centres de formation spécialisée ou autres établissements de formation professionnelle, centres intégrés de formation en entreprises, responsables de formation en entreprise ou dans une administration ;
- Justifier d'une expérience de travail d'au moins dix (10) ans dans des programmes/projets dans les domaines de la formation ou des ressources humaines en général.
- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).
- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/04 49 62 94/01 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.prodecegabon@gmail.com ;
- Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DU CENTRE SECTORIEL DE FORMATION EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)** »
- Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **03 janvier 2018 à 14 heures 00** (heure locale).
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE
B.P. : 1269 Libreville – Gabon
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. 00 241/04 49 62 94/01 44 28 78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com